

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1203

Artikel: Franc fort : le cours élémentaire d'économie de M. Lusser
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cours élémentaire d'économie de M. Lusser

REPÈRES

Le revenu reçu de l'étranger s'est élevé à 29,1 milliards en 1993, à 28,4 milliards en 1994. Il est constitué essentiellement du rendement des capitaux exportés. Il s'agit donc d'une «industrie» de première importance. Relevons à titre de comparaison que les recettes que la Suisse a tirées du tourisme ont totalisé 12,8 milliards en 1992.

(ag) Le président du directoire de la Banque nationale suisse a saisi l'occasion d'un exposé présenté à la Haute Ecole de Saint-Gall pour répondre aux patrons de l'industrie d'exportation, qui reprochent à la BNS sa politique du franc fort, qui a pour effet de renchérir les produits suisses sur le marché mondial.

Il a rappelé que la Suisse se distingue par une capacité d'épargne exceptionnelle. Précisons qu'elle résulte de trois facteurs: un autofinancement remarquable des entreprises, l'extension du second pilier et une épargne élevée des ménages. Cette épargne, largement supérieure aux besoins nationaux de financement, entraîne, à l'avantage de l'économie suisse, des taux d'intérêt très bas, comparés à ceux de l'Union européenne. Le différentiel est de 2%, même si l'on se réfère à des monnaies étrangères fortes. Les excédents d'épargne sont donc obligatoirement exportés, qu'il s'agisse des fonds gérés par les banques ou des investissements directs des multinationales. M. Lusser a rappelé, ce que nous faisons dans *DP* de manière insistante, que la Suisse, proportionnellement à son produit national, détient le record mondial des placements de capitaux à l'étranger. Le rendement de ces capitaux est rapatrié, exerçant une forte pression à la hausse sur le franc suisse. Les capitalistes suisses ne peuvent pas, conclut M. Lusser, avoir les avantages d'investissements à l'étranger uniques au monde, sans les répercussions à la hausse sur le franc suisse, quand ils reconvertissent leurs bénéfices en monnaie nationale.

Ajoutons à ce chapitre de l'économie nationale qu'il n'y a pas que les intérêts des exportateurs à prendre en compte. Globalement, l'économie suisse tire avantage des rentrées que procure l'argent qui «travaille» à l'étranger. Un franc fort protège de l'inflation, en abaissant le prix des produits importés, notamment celui de l'énergie. Mais le handicap d'un franc cher, que doit surmonter l'industrie d'exportation, se traduit aussi par une pression accrue pour diminuer les charges salariales et sociales. Et enfin, question essentielle, les milliards de revenus rapatriés, à quels «indigènes» profitent-ils? ■

AÉRODROME DE PAYERNE

Au cœur du Mittelland

(ag) L'utilisation civile de l'aérodrome militaire de Payerne est une revendication ancienne, toujours éconduite, car les militaires n'aiment pas ouvrir leurs domaines réservés; et il est si facile d'invoquer les impératifs de

la défense nationale. Dernière en date, une motion parlementaire présentée dans les deux Chambres.

Par rapport aux interventions antérieures, l'élément nouveau du dossier, ce n'est pas tant le renouvellement du matériel militaire, FA-18 et système de détection, que la constitution du Mittelland. Une desserte civile de la région serait un atout exceptionnel vu la proximité des capitales: Neuchâtel, Fribourg, Berne, par autoroute. Les intérêts vaudois sont évidents eux aussi, qu'il s'agisse d'Yverdon, et même de Lausanne. C'est d'ailleurs la capitale vaudoise qui, il y a vingt ans, avait pris l'initiative de faire avancer ce dossier.

Vaud n'a pas voulu adhérer au Mittelland, car sa situation géographique lui impose des intérêts pluridirectionnels, mais le Canton a affirmé avec force son désir de collaborer à des projets d'intérêt commun. L'aérodrome de Payerne est une occasion forte d'affirmer une politique d'initiative. Mais on a le sentiment que la coordination n'est pas assurée. La motion a été signée au Conseil des Etats par le conseiller d'Etat Jacques Martin. L'étude du dossier sur le plan interne a été confiée à son collègue le conseiller Philippe Biéler, qui semble découvrir le sujet. Quant au service des affaires extérieures, il ne paraît pas, à ce stade, avoir alerté les cantons du Mittelland pour une action commune.

La cause en vaut pourtant la peine. L'exercice n'est pas théorique, mais, grandeur nature, de diplomatie et de collaboration intercantonale. ■

MÉDIAS

Les lecteurs de la *Tribune de Genève* ont certainement été surpris le vendredi 10 février en recevant un magazine en allemand. Il y avait beaucoup de photos, ce qui en a facilité l'approche. Combien l'ont tentée? Il s'agissait de rendre hommage à *Das Magazin* pour ses vingt-cinq ans. Pour l'occasion, ce périodique indiquait qu'il était diffusé par le *Tages-Anzeiger*, le *Berner Zeitung* et la *Tribune de Genève*.

La *Jeune presse* du Bade-Wurtemberg a organisé un séminaire d'une journée pour les rédacteurs de journaux scolaires. Les rédacteurs d'Alsace et de la Suisse du Nord-Ouest étaient invités. La *Regio Basiliensis* est une réalité.

La télévision suisse alémanique contribue à la production d'une émission régionale, diffusée par *France 3 Alsace* et le *BadeWurtemberg*, mais ne la diffuse pas en Suisse car «le besoin ne se fait pas sentir de mieux connaître les proches voisins».